



ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

En 2026, le corps électoral de notre village, comme celui de l'ensemble des communes vaudoises, élira la Municipalité, qui exerce le pouvoir exécutif.

Le Conseil général représente le pouvoir législatif. Chaque citoyenne et citoyen dispose du droit de vote communal et peut en devenir membre en demandant à être **assermenté·e**. Le Conseil général incarne ainsi une forme de **démocratie directe locale**, adaptée à la taille des petites communes : chacun·e participe personnellement aux grandes décisions.

Proche de la population, le niveau communal du système politique suisse joue un rôle clé dans la vie locale. Ses décisions ont un impact sur de nombreux enjeux : mobilité, infrastructures, espaces publics, environnement, finances... et bien plus encore.

L'engagement de la population constitue le fondement du fonctionnement communal. C'est pourquoi le Canton de Vaud et Rances vous invitent, en 2026, à contribuer activement à la vie de votre commune en vous portant candidat·e aux élections communales.

Uniquement trois critères requis pour se porter candidat·e :

- Avoir plus de 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié·e à Rances
- Avoir le droit de vote au niveau communal

Comment s'inscrire ?

Le dépôt des candidatures sera ouvert du 5 au 12 janvier 2026 à midi. Les formulaires seront disponibles prochainement auprès de l'administration communale.

Pas besoin d'être un·e expert·e !

Pas besoin de connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune ! Parents, retraité·es, jeunes, indépendant·es, salarié·es : vous avez toutes et tous votre place au sein des autorités communales.

Intéressé·e ? Une assemblée communale aura lieu, **le mardi 2 décembre 2025 à 20h00**, à l'annexe de la grande salle à Rances. Venez découvrir les activités du Conseil général et de la Municipalité ! Vous aurez l'occasion d'échanger et de poser toutes vos questions. A l'issue de la rencontre, un verre de l'amitié vous sera offert.

Plus d'infos : www.pour-ma-commune.ch



Votre administration communale se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions